

REDEVANCES DOMANIALES 2024

Charges locatives communes et propres
aux occupants travaux et prestations



REDEVANCES DOMANIALES (€HT)

à/c du 01/04/2024

	UNITE	TARIF €HT
Terrain nu (usage commercial)	m ² /an	6,84
Terrain viabilisé	m ² /an	22,83
Hangars (dont appentis)	m ² /an	38,50
Bureaux ou comptoirs		
En contact avec le public	m ² /an	307,17
Sans contact avec le public	m ² /an	178,88
Espace restauration	m ² /an	201,60
Garages, parc à voiture et entrepôts		
Parcs locations voitures	place/an	352,87
Comptoir de location / Garages de loueurs	m ² /an	86,11

CHARGES LOCATIVES, TRAVAUX ET PRESTATIONS

à/c du 01/04/2024

CHARGES COMMUNES	UNITE	TARIF €HT
Participation aux charges d'entretien des espaces verts et des voies de circulation (Forfait basé sur les coûts N-1 et repartis sur la base des surfaces (batis et non batis) occupées)	m ² /an	2,10
<hr/>		
CHARGES PROPRES AUX LOCAUX OCCUPÉS	UNITE	TARIF €HT
Electricité Charges		au réel
Enlèvement des ordures		33,16
Eau Location compteur Charges Taxe d'assainissement		41,18 au réel au réel
Téléphone Raccordement (2 paires) réseau intérieur ou PTT Location entretien d'une ligne seule intérieur numérotée Location entretien d'une ligne avec poste réseau intérieur	1 1/an 1/an	424,65 204,17 353,97
Taxe foncière (Sur la base de la dernière TF reçue proratisée aux surfaces bâties occupées)		au réel

Les charges locatives sont facturées trimestriellement à terme à échoir, via les provisions de charges.

Elles feront l'objet d'une régularisation annuelle sur la base du réel constaté.

CHARGES LOCATIVES, TRAVAUX ET PRESTATIONS

à/c du 01/04/2024

RESEAUX	UNITE	TARIF €HT
Création Liaison Ethernet		sur devis
Entretien Ligne Ethernet Tout trimestre commencé est dû.		229,72
Sont inclus dans ce tarif : la liaison cuivre cat 6, le raccordement en baie de brassage sur bandeau (noyau RJ45) dans un local technique, son raccordement sur noyau RJ45 au point de distribution final, la recette globale, la maintenance.		
Non inclus dans ce tarif : les câbles de brassage, les câbles de connexion réseau au niveau du point de distribution final. Toute intervention complémentaire (modification du brassage...) sera facturée au temps passé selon le tarif en vigueur. Toute liaison cuivre vers un local technique non SEAGI sera facturée sur devis.		
Création Liaison fibre		sur devis
Entretien Liaison fibre optique (maximum 2 brins) Tout trimestre commencé est dû.		216,85
Sont inclus dans ce tarif : la liaison optique multimode, le raccordement en baie de brassage sur bandeau (connecteurs SC) dans locaux techniques à chaque extrémité, la recette globale, la maintenance.		
Non inclus dans ce tarif : les cordons de brassage fibre optique. Toute intervention complémentaire (modification du brassage...) sera facturée au temps passé selon le tarif en vigueur. Toute liaison non fibre optique sera facturée sur devis.		
Location d'espaces en locaux 1U en rack réseau Tout trimestre commencé est dû.		135,12
Sont inclus dans ce tarif : l'emplacement en rack, l'alimentation électrique ondulée		
Mise à disposition de personnel	par heure / agent	40

REDEVANCES DOMANIALES D'EMPLACEMENT POUR AÉRONERFS BASES (€HT)

à/c du 01/04/2024

TRANCHE DE POIDS (MTOW)	UNITE	TARIF €HT
$P \leq 2$	/mois /an	137,30 1 529,51
$2 < P \leq 4$	/mois /an	228,35 2 543,93
$4 < P \leq 6$	/mois /an	398,91 4 443,59
$6 < P \leq 8$	/mois /an	428,95 4 778,56

Les redevances d'emplacement sont calculées d'après le poids maximum au décollage porté sur le certificat de navigabilité de l'aéronef (ou sur le registre VERITAS) arrondi à la tonne supérieure.

FORFAIT TITRE D'ACCÈS AÉROPORTUAIRE TOUT PUBLIC (BADGE)

à/c du 01/04/2024

	UNITE	TARIF €HT
Création ou renouvellement	U	59

Traitements des dossiers, matériels nécessaires pour la fabrication (ordinateur, imprimante), support de badge, attache, frais de gestion.

Depuis 2011, la DGAC a transféré la mission de fabrication des titres d'accès à l'exploitant.
Aussi depuis le 1er janvier 2014 les titres d'accès aéroportuaires font l'objet d'une facturation.

AUTRES PRESTATIONS LIÉES À LA FACTURATION

à/c du 01/04/2024

	UNITE	TARIF €HT
Frais de mise en contentieux	dossier	54
Frais de gestion		15% du montant HT

REDEVANCES LOCATION DE SALLE DE RÉUNIONS ET D'ESPACES

à/c du 01/04/2024

Organisez vos événements au cœur de l'aéroport

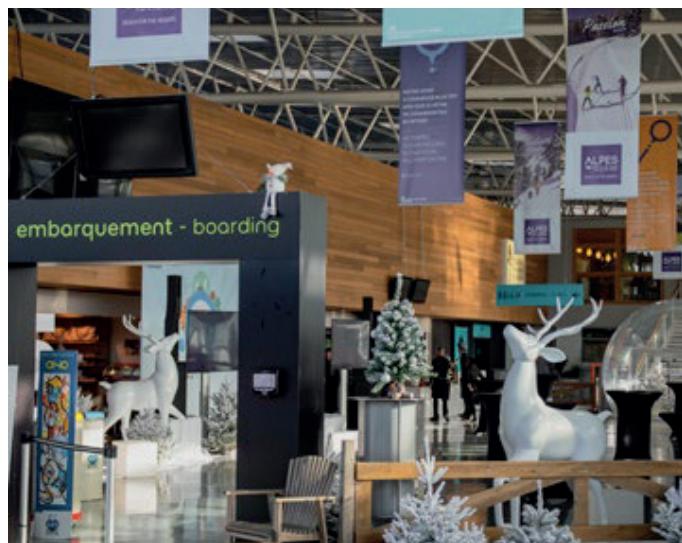
SALLES	SUPERFICIE en m ²	TARIF €HT 1/2 journée	TARIF journée
Salle Belledonne	20m²	68,00	117,00
Salle Taillefer	28m²	109,00	191,00
Salle Chartreuse	30m²	104,00	181,00
Salle Oisans	41m²	185,00	265,00
Salle Embarquement n°3	125m²	sur devis	sur devis
Aérogare principale	1200m²	sur devis	sur devis

VOTRE CONTACT

Accueil de l'aéroport de Grenoble Alpes Isère

+33 (0)4 76 65 48 48

info@grenoble-airport.com





REDEVANCES DOMANIALES 2024

**Charges locatives communes et propres
aux occupantes travaux et prestations**